

EXTRAIT**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DEPARTEMENT
DU
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
VILLENEUVE- SUR- LOT

CANTON
DE
PENNE D'AGENAIS

MAIRIE
DE
PENNE D'AGENAIS

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 19
- présents : 13
- votants : 15

Objet :**TRAVAUX**

TE47

ENTREE COLLEGE

ECLAIRAGE PUBLIC

L'an deux mille vingt-six, le trois février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 28-01-2026

PRESENTS : Michèle BABOULENE, Nicole BESSA, Gisèle COSTE, Jean-Claude COSTES, Thierry DEBERTRAND, Lutgarde DETRY, Arnaud DEVILLIERS, Michel GARRIGUES, Maria GARROUSTE, Bernard JURQUET, Gérard MULLER, Véronique ORLANDO, Jean-Marc SCHMITZ.

EXCUSES : Simon CHARBONNIER, Céline VIGNEAU, Jessica VILLEGAS

ABSENTS : Jennifer DELBEGUE-BOUILLET

PROCURATION :

Monsieur Bertrand DELMAS donne procuration à Monsieur Arnaud DEVILLIERS
Monsieur Mickael RIGABERT donne procuration à Véronique ORLANDO.

Véronique ORLANDO a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Bernard JURQUET rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a transféré à Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47), la compétence Eclairage public.

Selon les nouveaux statuts de TE 47, cette compétence consiste en :

- la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations et réseaux d'éclairage public des voiries et espaces publics : extensions, renouvellement, rénovation, mise en conformité et améliorations diverses ;
- la maîtrise d'ouvrage des illuminations des bâtiments publics, des monuments et sites exceptionnels ;
- l'exercice des responsabilités d'exploitant de réseau, et, en particulier, exploitation et maintenance préventive et curative de l'ensemble des installations ;
- la passation et l'exécution des contrats d'accès au réseau de distribution et de fourniture d'énergie nécessaire au fonctionnement des installations ;
- généralement, la passation de tous contrats afférents au développement, au renouvellement et à l'exploitation de ces installations et réseaux.

En contrepartie de l'exercice de la compétence par TE 47, la commune lui verse des contributions distinctes pour :

- l'exploitation et la maintenance des installations,
- la consommation d'énergie,
- chaque opération d'investissement (réalisée selon l'expression préalable de ses besoins et de son accord par la commune).

Dans le cadre de l'aménagement du site de Ferrié, la commune souhaite que TE 47 remplace et améliore l'espace public et plus spécifiquement l'éclairage situé face au Collège.

Le coût du remplacement est estimé à 13 183,57 € HT soit 15 820,28 € TTC.

Le financement prévisionnel des travaux, est le suivant :

- Contribution de la commune : 8 569,32 € HT
- Prise en charge par TE 47 : 7 250,96 €.

AR Prefecture

047-214702037-20260203-DELIB_07_2026-DE
Reçu le 13/02/2026

Vu l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Bernard JURQUET

DECIDE à 15 voix pour de :

APPROUVER le devis relatif au remplacement et à l'amélioration de l'éclairage public du site de Ferrié et plus spécifiquement l'éclairage situé face au Collège.

Ces travaux sont estimés à 13 183,57 € HT soit 15 820,28 € TTC dont 8 569,32 € à charge de la municipalité et 7 250,96 € à charge de TE47.

PRÉCISER que ce financement est subordonné à l'accord concordant du Comité Syndical de TE 47 ;

DONNER mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés à cette affaire.

Le Maire,
Arnaud DEVILLIERS,

La Secrétaire de séance,
Véronique ORLANDO,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

A Penne d'Agenais, le 3 février 2026

Nos réf : JMC/LP

ECLAIRAGE PUBLIC

Eclairage Site Férié Phase 3

Devis Estimatif 26/04

DESIGNATION	Quan.	Prix Unit. H.T.	Prix Total H.T.
Réseaux Fourniture et déroulage du câble sous fourreau.	207	8,67	1 795,66
Récolement Levé topographique du réseaux d'éclairage public.	207	3,29	680,87
Cheminement piétonnier avec des bornes Confection d'un massif pour borne. Fourniture et pose d'une borne Kasio avec la mise en place d'un coffret classell et son parafoudre.	8	1 338,38	10 707,03
	MONTANT H.T. :		13 183,57
DEVIS VALABLE DEUX MOIS	T.V.A. 20% :		2 636,71
	MONTANT T.T.C. :		15 820,28
	CONTRIBUTION DE LA COMMUNE 65% DU H.T.		8 569,32
	MONTANT A CHARGE DE TE 47		7 250,96

Dater et faire précéder la signature de la mention "bon pour accord sur la contribution de la commune"

Le Maire,

Arnaud DEVILLIERS



Le Président,

Jean-Marc CAUSSE

TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC

Participation communale

Modalités de règlement

Commune: Penne-d'Agenais
 Intitulé du dossier: Eclairage Site Férié Phase 3
 Devis n°: 26/04
 Référence du dossier: 47203 2604 EPBCP01

Nous vous remercions de bien vouloir, par la présente, indiquer le mode de paiement choisi pour les travaux désignés ci-dessus.
 En cas de non-retour, nous ne serons pas en mesure d'engager les travaux.

Montant de la contribution communale: **8 569,32 €**

Montant TTC du devis: X € **15 820,28 €**

X ≥ 2000€

OU

Contribution
(fonctionnement)

Fonds de Concours
(investissement
chapitre 204)
1 seul paiement

<input type="checkbox"/>	sur 1 exercice soit:	8 569,32 €	par exercice budgétaire
<input type="checkbox"/>	sur 2 exercices soit:	4 284,66 €	par exercice budgétaire
<input type="checkbox"/>	sur 3 exercices soit:	2 856,44 €	par exercice budgétaire
<input type="checkbox"/>	sur 4 exercices soit:	2 142,33 €	par exercice budgétaire
<input type="checkbox"/>	sur 5 exercices soit:	1 713,86 €	par exercice budgétaire

Pour engager les travaux, il faut obligatoirement:

- _ une délibération de la Commune
- _ une délibération de Territoire d'énergie

le .../.../...

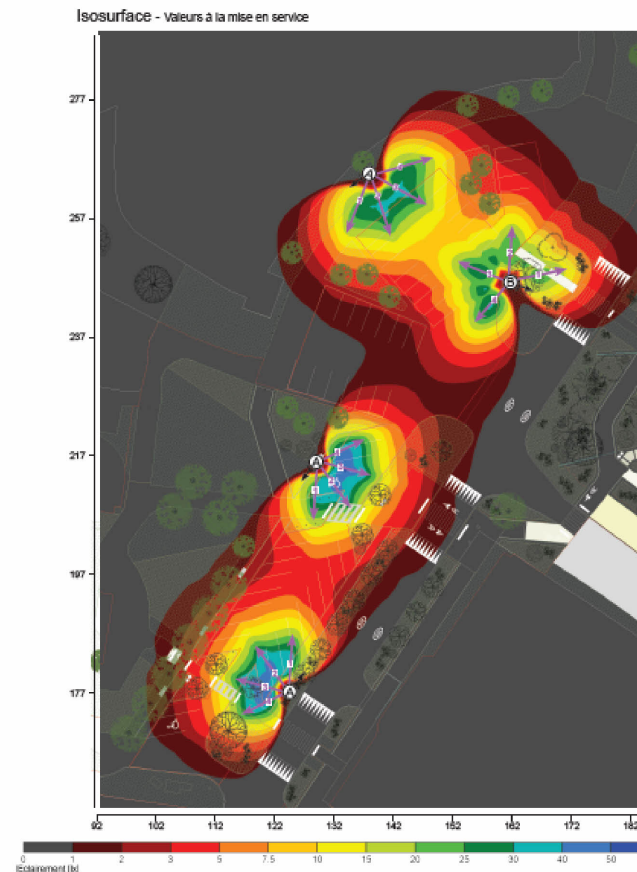
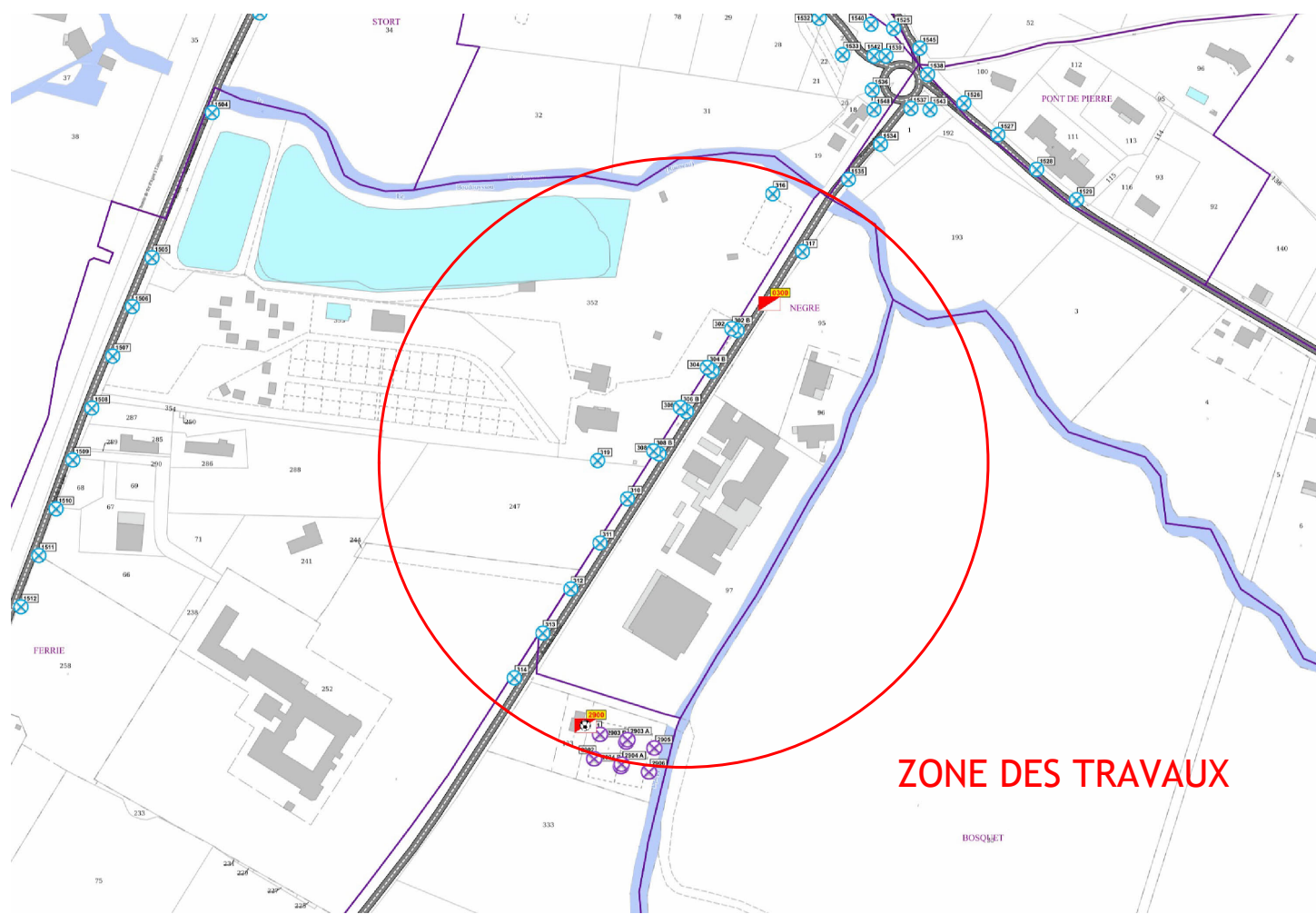
Le Maire

Arnaud DEVILLIERS

PLAN D'EXECUTION ECLAIRAGE PUBLIC

PENNE D'AGENAIS 26-04 Eclairage Site Ferié Phase 3

PLAN DE LOCALISATION



Kassio











Plot solaire



Mât aiguille



Légende

-  Fourniture et déroulage d'un câble sous fourreau.
-  Fourniture et pose d'une armoire d'éclairage public dans devis 26-03
-  Fourniture et pose d'une borne type Kassio d'une hauteur de 1.20 avec la mise en place d'un coffret classell et son parafoudre. Pour la phase 1 et 2.
-  Fourniture et pose d'une borne type Kassio d'une hauteur de 1.20 avec la mise en place d'un coffret classell et son parafoudre. Pour la phase 3.
-  Fourniture et pose d'un mât aiguille d'une hauteur de 7.60m avec la mise en place de 4 Olivio 200LED en 2700° K RAL au choix avec la mise en place d'un coffret classell et son parafoudre.
-  Devis en option pour borne.
-  Poteau béton existant.
-  Plot solaire

Interlocutrice : Laura POLIZZI

Mail : l.polizzi@te47.fr

Tel. : 06 33 17 78 95

Signature et bon pour accord :



Interlocutrice : Laura POLIZZI

Mail : l.polizzi@te47.fr

Tel. : 06 33 17 78 95

Signature et bon pour accord :



Interlocutrice : Laura POLIZZI

Mail : l.polizzi@te47.fr

Tel. : 06 33 17 78 95

Signature et bon pour accord :